Pour quels élèves ?

Pour ceux qui sont reconnus en situation de handicap visuel et en direction de tous les établissements scolaires qu'ils fréquentent, du primaire au secondaire, y compris certaines formations Post-Bac (BTS et Prépa).

Nous travaillons pour les **élèves** du département de la **Manche**, relevant du **public** et du **privé**.

Pourquoi?

Pour permettre l'accès aux différents contenus scolaires de manière adaptée et optimale pour leurs apprentissages.



109 rue René Gendrin - 50 000 SAINT-LÔ

Les partenaires

























Accès-cité, c'est aussi une association qui aide les adultes handicapés visuels, y compris les personnes âgées, dans leur perte d'autonomie en apportant des ressources humaines et des moyens matériels adaptés.

Téléphone:

Accueil: 02 33 57 51 32

Mail:

accueil@acces-cite.org

Site internet:

www.acces-cite.org

Adresse:

109 rue René Gendrin -50 000 SAINT-LÔ



Association loi 1901

présente son service pédagogique :

Améliorer la vie scolaire et sociale des élèves déficients visuels



Coordinatrice pédagogique
Annie BATIFOL

Téléphone:

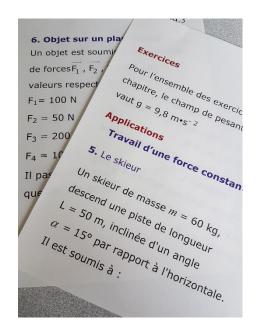
06 12 38 98 16

Mail:

coordination-peda@acces-cite.org

En France, près de 5 000 élèves déficients visuels sont scolarisés chaque année. *

Créée en 1994, l'association est née d'un constat : le manque d'outils adaptés aux élèves souffrant d'un handicap visuel. L'objectif de l'association est donc de leur proposer une adaptation des manuels et des cours scolaires, en répondant à leurs besoins visuels afin que l'élève reçoive les mêmes documents au même moment que les autres élèves de sa classe.



^{*} Source : Repères et références statistiques 2018, Ministère de l'Éducation Nationale

Les missions

Pour garantir l'égalité des chances, Accèscité s'est donné pour objectif ambitieux, en partenariat avec l'Éducation Nationale, de placer les élèves déficients visuels concernés dans les mêmes **conditions** de travail que tous les élèves.

Informations générales

À destination des professeurs et des parents :

- Donner des informations sur le handicap visuel,
- Présenter l'association,
- Collaborer avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires accueillant le jeune.

En lien avec les enseignantes spécialisées de l'Education Nationale :

 Travailler en collaboration avec les enseignantes spécialisées pour personnaliser les adaptations et coordonner les actions.

Services de transcription et d'adaptation des documents proposés

- Adaptations en grands caractères,
 Braille, relief, audio et cahiers.
- Transcription des documents
- Formation aux aides techniques et prêt de matériel
- Actions de sensibilisation
- Prêt d'albums tactiles

Toutes les adaptations sont **gratuites**.

Toutes les **matières** peuvent être transcrites, y compris les cartes de géographie et les images ou schémas de sciences.

Composition de l'équipe

- 5 transcripteurs-adaptateurs
- 1 formateur aux aides techniques
- 1 coordinatrice pédagogique mise à disposition par l'Éducation nationale
- 1 directrice
- Des bénévoles